

s'aider eux-mêmes et d'obtenir ainsi un traitement équitable. Nous avons souvent entendu parler de pressions exercées sur les législateurs. Dans toute l'histoire du Canada, et abstraction faite des courtiers de placements, de la Chambre de commerce du Canada et de l'Association des manufacturiers canadiens, je ne connais aucun groupement qui ait exercé une pression plus efficace à la Chambre des communes que les cultivateurs de blé du Canada. Je voudrais voir venir le jour où les producteurs d'oignons, de pommes de terre, de tomates, et les aviculteurs seront organisés au point de pouvoir faire entendre leur voix à l'unisson. J'espère, comme je l'ai déjà dit, que le ministre prendra quelque initiative de façon à permettre à ces gens, dont le nombre dépasse de beaucoup celui des producteurs de blé, d'obtenir une certaine justice sur le plan national.

On a fait grand état, dans certains discours, du programme du ministre relatif au «reboisement massif». J'admire ce programme. Je le trouve magnifique. Il est vraiment utile. Cependant il n'apportera pas grande aide aux cultivateurs du Canada, du vivant du ministre ou du mien. C'est un programme à longue portée que le ministre préconise, et il y a des questions beaucoup plus urgentes auxquelles il faudrait s'attaquer immédiatement.

Le député de Moose-Mountain a trouvé quelques bonnes paroles pour le ministre, mais ses louanges s'adressaient également au secrétaire parlementaire de celui-ci, le député de Provencher, ce qui était, à mon avis, une erreur. Le député de Provencher se fait, je crois, le champion des fermes industrielles. Quant à notre groupe—je crois pouvoir parler au nom de mes collègues—nous préconisons l'entreprise agricole familiale, par opposition à l'entreprise agricole industrielle.

Le député a également mentionné le problème que pose l'assurance-chômage pour les ouvriers agricoles. J'admets qu'ils devraient en bénéficier. Cependant, il faut tout d'abord assurer aux cultivateurs un revenu convenable, qui leur permettrait de bien rémunérer leur main-d'œuvre. Quand ils pourront payer des salaires convenables, ils obtiendront sans difficulté la main-d'œuvre nécessaire. Je me rends compte que le cultivateur en est incapable, car il n'est pas traité équitablement. Étant incapable de payer des salaires aussi élevés que l'industrie, très souvent il est incapable d'obtenir l'aide dont il a besoin. L'assurance-chômage n'est pas la solution au problème, mais il n'en faudrait pas moins l'appliquer aux travailleurs agricoles. Tel n'est pas le vrai problème. Le vrai problème consiste à assurer aux cultivateurs un revenu net suffisant pour qu'ils puissent verser à

leurs employés des salaires qui attireraient les travailleurs et seraient comparables à ceux qui se paient aujourd'hui dans l'industrie.

M. Pitman: Avant que le crédit soit adopté, j'aimerais poser une question au ministre. Le gouvernement fédéral songe-t-il à présenter une mesure qui lui permettrait de collaborer avec les provinces au versement d'une compensation aux cultivateurs dont les animaux sont abattus à cause de la rage? Sauf erreur, il y a quelque temps une épizootie de rage a sévi dans diverses provinces et, en vertu d'un décret du conseil, une compensation a été versée conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Depuis, dans ma propre région, un ou deux animaux sont morts, mais aucune compensation n'a été versée. Il me semble, monsieur le président, que c'est injuste. Du seul fait qu'il n'y a pas d'épizootie à un moment donné, certaines gens ont des pertes pour lesquelles il ne faudrait pas leur refuser des indemnités. Les agriculteurs font montre d'une grande coopération à l'endroit du ministère fédéral de l'Agriculture. Ils manifestent certes beaucoup d'enthousiasme à l'égard de l'aide qu'ils reçoivent. Je crois que l'adoption d'une telle mesure donnerait confiance aux agriculteurs. Le ministre voudra bien, je l'espère, renseigner le comité là-dessus au cours de sa réplique.

L'hon. M. Pickersgill: Avant l'adoption de ce crédit, et puisque cela ne serait pas opportun lors de l'étude d'un autre crédit, je désire poser une ou deux questions au ministre pour lui donner l'occasion de nous expliquer ce qui arrive relativement à l'opinion d'un courriériste qui dit que le ministre fait de la culture politique. Pour être plus clair, permettez-moi de donner lecture d'un article du *Daily Times* de Victoria, en date du 17 janvier, dont l'auteur, M. Tom Gould, est un membre très distingué de la tribune des journalistes. L'article s'intitule «Culture politique»:

Le ministre de l'Agriculture, l'honorable Alvin Hamilton, jouit d'un avantage marqué sur les membres de l'opposition, qui critiquent le programme agricole du gouvernement. Depuis qu'il a assumé le portefeuille de l'Agriculture, le ministre a trouvé une façon d'utiliser l'argent des contribuables pour distribuer ce qui équivaut à de la propagande politique. La Division de l'information du ministère publie depuis quelques années une revue bi-mensuelle intitulée *Farm News*, qui est envoyée à tous les journaux et postes de radio du Canada. Dans le passé, les ministres ne s'occupaient pas de cette publication. Elle était strictement l'affaire du ministère et traitait de questions intéressant la population agricole du Canada.

Elle renfermait des articles sur la lutte contre la folle avoine, sur l'utilisation des engrais chimiques et sur une grande variété de problèmes à l'étude dans les laboratoires et les fermes expérimentales du gouvernement.